



Les fiches de la formation professionnelle

Parcours personnalisé

Quatre semaines dédiées : préparation poursuite d'études

**Quatre semaines inscrites dans la continuité de
l'accompagnement mené tout au long de l'année,
dédiées à la préparation à la poursuite d'études,
notamment dans l'enseignement supérieur.**

Les quatre semaines associent démarche de projet, renforcements disciplinaires ciblés, prise d'autonomie et découverte de formations post-baccalauréat, notamment relevant de l'enseignement supérieur.

L'enjeu est de permettre à l'élève de gagner en confiance en soi, lever les freins à la prise d'initiative et au travail en autonomie, créer du lien avec les acteurs intervenant dans le cadre d'une formation post-baccalauréat, notamment préparant à un diplôme du supérieur, approfondir les attendus des formations cibles.

Les quatre semaines dédiées visent deux objectifs :

- la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique ;
- la mise en œuvre de projets propices au développement des compétences psychosociales.

Ces quatre semaines peuvent inclure des temps d'immersion en milieu professionnel ou en centre de formation visant à renforcer la découverte ou l'approfondissement de certaines activités professionnelles en lien avec le choix d'orientation post bac ou à consolider une poursuite d'études par apprentissage : voir ci-après.

Il est préconisé qu'au sein d'un établissement, le parcours soit coordonné par un ou plusieurs enseignants selon le volume d'élèves à prendre en charge et la typologie des formations visées.

Par principe, les enseignants d'une classe assurent les enseignements pour leur classe, mais une organisation plus transversale, pour plusieurs classes à l'échelle de l'établissement, est envisageable en fonction des projets et des effectifs concernés par ce parcours.

Les attendus pour la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique

Il s'agit, autant que possible en faisant appel à des activités ou des tâches contextualisées, de :

- Consolider ou acquérir des compétences et connaissances disciplinaires, générales et professionnelles nécessaires dans une formation post-baccalauréat et en particulier dans l'enseignement supérieur et spécifiquement en BTS, *a minima* recouvrant culture générale et expression, et, selon les spécialités, sciences, mathématiques, économie-gestion, langues : on pourra s'appuyer sur les attendus nationaux figurant sur Parcoursup ;
- Travailler l'expression orale, la synthèse, la qualité de l'écrit, la prise de notes efficace ;
- Développer des compétences en termes de mobilisation de l'outil mathématique ;
- Renforcer l'autonomie et la prise d'initiative ;
- Renforcer l'acquisition des compétences numériques.

Ces objectifs peuvent nécessiter la mobilisation lors d'interventions, séances ou séquences :

- De la co-intervention enseignement général/enseignement professionnel pour rendre concrètes des notions complexes ;
- Des enseignants ou formateurs dispensant des formations post-baccalauréat, et notamment du supérieur, seuls ou en co-intervention avec leurs collègues de lycée professionnel ;
- Des professionnels et acteurs institutionnels du secteur...

Les attendus pour le développement de compétences psychosociales

Il s'agit au travers de démarches pédagogiques de type projets de :

- Travailler la confiance en soi et permettre au jeune de prendre conscience de ses atouts et de les conforter ;
- Lever les freins liés à l'autocensure ;
- Affiner le projet professionnel ;
- Favoriser les retours réflexifs, par exemple sur les PFMP réalisées ;
- Développer ses capacités à travailler en mode projet ;
- Travailler l'insertion en cas de non-poursuite d'études.

L'atteinte de cet objectif pourra être facilitée par des activités conduites de manière complémentaire faisant appel à du mentorat, à des sorties socio-culturelles, à des activités sportives et éducatives...

Des temps d'immersion en milieu professionnel ou dans un établissement de formation

Le parcours peut intégrer des temps d'immersion dans des établissements ou des centres de formation (tout au long de l'année de terminale) ou en milieu professionnel à l'occasion des 4 semaines de fin de terminale,

sous la forme de stages, afin de favoriser la découverte de certaines activités professionnelles en lien avec le projet d'orientation post bac sous statut scolaire ou par apprentissage. Ces périodes de stage ne sont pas des PFMP et ne donnent pas lieu au versement de l'allocation PFMP et enfin leur durée est limitée à une semaine.

Les intervenants

L'ensemble des enseignants peut être mobilisé. Ces enseignants peuvent intervenir seuls, en équipes, en co-intervention.

Les personnels et partenaires suivants peuvent intervenir sur les heures laissées à l'autonomie des établissements, possiblement en équipe ou en co-intervention avec les membres de l'équipe pédagogique :

- Les professeurs documentalistes ;
- Les personnels non-enseignants de l'établissement : CPE, AED, PsyEN, AS, Infirmière, APS...
- Des enseignants ou formateurs du supérieur ;
- Des formateurs ou professionnels partenaires de l'établissement intervenant dans le cadre de l'apprentissage ;
- Des associations et fondations intervenant sur les thématiques identifiées par l'établissement ;
- D'autres partenaires issus d'universités, de grandes écoles, de chambres consulaires, d'opérateurs de compétences, de milieux professionnels...

Des synergies peuvent être construites avec les dispositifs déjà existants dans l'établissement :

- « Les cordées de la réussite »
- Le mentorat dont celui lié aux cordées de la réussite, au dispositif « un jeune un mentor » ou au programme « P-Tech » ;
- Les colorations de diplômes professionnels.

L'organisation pédagogique

Préparation

Il s'agit de partir du projet de chaque élève et/ou de définir les leviers de réussite dans ce parcours en confrontant le profil et les motivations de chacun aux caractéristiques et exigences des formations post-baccauréat.

Des organisations différentes peuvent en effet être proposées selon les profils des élèves et le type de formation envisagée. Selon que l'élève se projette en BTS tertiaire, de service ou industriel, vers des formations conduisant à des diplômes d'état du paramédical ou d'autres formations, vers des certificats de spécialisation, et y compris sous contrat d'apprentissage, il convient de moduler, par-delà les renforcements des fondamentaux, le soutien des différentes disciplines proposé aux élèves. Il pourra être envisagé également, par exemple, l'organisation de cours intensifs de langue, y compris dans le cadre d'une mobilité transnationale.

Il peut être aussi utile de procéder à un croisement des programmes et référentiels de baccalauréat professionnel avec les programmes ou référentiels de diplômes de l'enseignement supérieur. Ce travail peut

prendre appui sur l'expertise des inspecteurs territoriaux et notamment des IA-IPR et IEN ET EG ou des équipes d'enseignants du supérieur, notamment de BTS.

Le retour d'expérience des équipes pédagogiques sur les parcours d'élèves dans les formations du supérieur peut également nourrir la réflexion sur l'organisation de la formation.

Le parcours doit également se penser en cohérence avec le parcours de consolidation pouvant être proposé en première année de STS.

Enfin, l'appui des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques sera précieux, dans le champ de l'organisation des enseignements, de la coordination et de l'animation des équipes, du conseil aux chefs d'établissement, et des relations avec les partenaires extérieurs.

Dispositif pédagogique

La démarche de projet en tant que modalité pédagogique paraît particulièrement adaptée à ce parcours. Elle permet en effet d'apprendre en impliquant l'élève dans une démarche particulière, motivante et très inductive qui lui propose, avec d'autres, de devenir acteur de sa formation pour atteindre un objectif commun auquel il adhère. C'est tout l'intérêt du projet pédagogique qui est développé à tous les niveaux de formation et dans toutes les disciplines comme dans des actions inter ou pluridisciplinaires.

Cette démarche permet aux équipes de travailler avec les élèves à la construction de compétences d'analyse, de travail en équipe. Il permet également d'aborder les disciplines de manière contextualisée en lien avec des activités professionnelles permettant d'assurer la transition entre le niveau baccalauréat et le niveau post-baccalauréat. Ce projet n'est pas de même nature que celui travaillé par tous les élèves dans le cadre du tronc commun en terminale de baccalauréat professionnel car il est en lien avec les activités des certifications et/ou formations visées par les élèves.

L'objectif n'est pas de terminer le programme lié au diplôme du baccalauréat qui aura été finalisé au cours de la phase commune à tous les élèves avant les épreuves d'examen, quel que soit leur projet, mais de préparer la suite en développant les compétences d'autonomie, d'analyse, les compétences rédactionnelles... Il est également essentiel de travailler sur la confiance des élèves en mettant en évidence les atouts dont ils disposent pour réussir.

Les activités qui sont proposées doivent alors permettre aux élèves d'évaluer leurs compétences de compréhension, d'analyse, d'expression et aux enseignants d'enrichir ces compétences, de les conforter en plaçant les élèves face à des activités exigeantes avec un guidage adapté.